



ASSOCIATION NATIONALE DE RETRAITES

Reconnue d'intérêt général
Groupe de Seine Maritime

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE du 02 avril 2026

Le Président effectue le discours d'accueil :

« Bonjour à toutes et tous,

Bienvenue à cette assemblée annuelle, à l'Hôtel Ibis de Rouen.

Merci pour votre présence aujourd'hui. J'aurais souhaité que nous soyons plus nombreux, mais il est devenu difficile pour beaucoup, en raison de problèmes de santé et de motricité, de se joindre à nous.

Malheureusement pour nous retraités, les années se suivent et se ressemblent, la période d'instabilité perdue, tant sur le plan international (avec les conflits en Ukraine et au proche orient), que national. La période d'instabilité politique, dans un contexte de finances publiques très détériorées, doit nous conduire à être particulièrement vigilants concernant les mesures susceptibles de détériorer notre pouvoir d'achat, même si les responsables politiques ont renoncé à prendre des mesures lourdes de conséquences (remise en cause de l'abattement de 10% pour les déclarations de revenus notamment), et le problème de désertification médicale reste entier (difficile parfois de trouver un médecin !). Dans le domaine de la santé, les tarifs des complémentaires santé ont beaucoup augmenté (et le phénomène se poursuit) et une baisse de remboursement des médicaments par la sécurité sociale, pourrait nous impacter.

Les problèmes de fracture numérique perdurent (et s'aggravent), difficile pour beaucoup d'effectuer des démarches administratives et de prendre des rendez-vous médicaux ! sans ordinateur.

Nous avons invité des représentants des Groupes ANR normands, d'associations du pôle des retraités, et une représentante de la mutuelle générale :

Pour l'ANR :

- Alain DOLLÉ Délégué régional des Groupes ANR normands, et Président de l'ANR du Calvados,
- Nicole DOLLE Responsable événementiel, animation et Annick PENNE Responsable action sociale pour l'ANR du Calvados.
- Etienne THUET, Président du Groupe ANR de l'Eure, et son épouse.
- Michel BANIS et Anne-Marie RENARD pour l'ANR de l'Orne.
- Lucienne et Henri MALBEAUX, Brigitte VARANGLE pour l'ANR de la Manche.

Pour les associations partenaires :

- Philippe ROCREE Président de l'UNRP Rouen-Evreux (Retraités de la Police), et sa compagne.
- Francis TROPHARDY référent Rouen de l'UD76 de l'UNPRG (Retraités de la Gendarmerie).
- Catherine PRAT Présidente du Comité de section de la Mutuelle Générale.
- Jackie STOCKER Secrétaire Générale de la FGR-FP 76 (Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique), absente et excusée car appelée à d'autres obligations.

Au cours de cette matinée, vont vous être présentées toutes les actions, les activités, les tâches effectuées en 2025 par l'ensemble des membres bénévoles de notre comité de gestion, ainsi que les activités d'ores et déjà programmées sur 2026. »

Notre Assemblée réunit : 34 adhérents présents et dispose de 13 pouvoirs : soit 47 votants.

L'année 2025 a été marquée par de nombreux décès : 19

Une minute de silence est observée en mémoire des adhérents décédés (projection de la liste nominative).

L'approbation du compte rendu de l'Assemblée Départementale de 2025 est demandée, en rappelant que celui-ci a été publié dans le n° de « la voix du Groupe » de mai 2025. **Le vote est acquis** à l'unanimité.

Le Président donne la parole à **Christian BRACHET** Secrétaire pour aborder la **Présentation du Rapport Moral et d'Activités** :

« L'année 2025, pour notre Groupe a été impactée par de nombreuses difficultés, tant sur le plan humain que matériel.

Sur le plan humain, il faut noter les difficultés à attirer de nouveaux bénévoles ainsi que des soucis de santé qui fragilisent nos propositions d'activités.

Sur le plan matériel, nous avons été amenés à remplacer le matériel informatique de la Trésorière, l'ancien obsolète ne permettant plus d'effectuer de façon satisfaisante le suivi des activités.

Notre association doit malheureusement déplorer une baisse continue de ses effectifs

Effectifs d'adhérents au 01/01/2025 : 546, au 31/12/2025 le nombre d'adhérents est passé à : 508 Au cours de l'année écoulée, 5 nouvelles adhésions ont été enregistrées, 43 sorties (dont 19 décès).

L'âge moyen est élevé : 82,8 ans.

En dépit des nombreux problèmes rencontrés, notre groupe s'est efforcé une fois de plus, de remplir toutes les missions qui sont la raison d'être de notre association.

L'information :

Outre l'information obtenue par le canal de notre magazine national (4 numéros trimestriels pour nos adhérents abonnés) nos adhérents ont reçu localement tous les trimestres le bulletin « la voix du groupe » dans une version en couleur. Tous les événements relatifs à la vie de notre Groupe ont été publiés, ainsi que des informations générales. Nous disposons d'un site Internet : <https://anr76.com> mis à jour régulièrement par notre webmaster Didier COMMARE

Je vous invite à le consulter, et à nous faire part de vos remarques éventuelles pour l'enrichir.

La parole est ensuite passée à **Mireille BAROUX** qui va présenter notre **bilan social**.

Action sociale et solidarité :

« Bonjour à toutes et à tous,

Comme depuis de nombreuses années maintenant, je vais vous rendre compte des différentes activités réalisées en 2025 par les bénévoles de l'action sociale et solidarité à savoir :

- 84 visites réparties essentiellement entre l'hôpital et les maisons de retraite, quelques une seulement au domicile.
- 136 envois de cartes Anniversaire, pour rappel la 1ere à 75 ans puis 80-85 ans et à partir de 90 ans tous les ans.

- 3 manifestations de sympathie pour nos 3 centenaires : - 1 pour 1 monsieur du Havre
 - 2 pour 2 dames à Rouen, dont l'une a même franchi les 101 ans.

16 participations ou lettres de condoléances, mais souvent nous apprenons très longtemps après, le décès d'un ami adhérent ce qui explique la différence de 3 avec les décès annoncés sur le tableau et pour lesquels nous nous sommes recueillis.

- 77 ballotins de chocolats à nos aînés de 90 ans et plus pour fêter Noël et je peux vous assurer que c'est un geste très bien accueilli à en juger par les petits mots de remerciements qui nous font chaud au cœur.
- 174 communications téléphoniques,
- 1181 kms parcourus
- Soit un total de 326 actions qui représentent 727H de bénévolat consacrées à l'action sociale, y compris 17H pour monalisa.

Toutefois la solidarité c'est aussi les repas, la galette des rois, les randonnées pédestres, le théâtre, les jeux organisés 1 fois par mois, les voyages d'une journée, les séjours en France et à l'Etranger, l'AD de ce jour, bref tout ce qui peut nous rassembler et qui crée un lien social.

Par ailleurs, je tiens à remercier très chaleureusement l'équipe qui intervient de son mieux sur le département à savoir : Ghislaine, Annie, Jeanne Marie, Sylvie mais j'adresse aussi un merci particulier à Bernadette, Joëlle, Eliane et Pierre qui nous apportent une aide précieuse tout au long de l'année.

Cependant nous constatons et ce n'est pas récent que l'information a du mal à remonter, ce qui entrave notre mission c'est-à-dire visiter, accompagner, reconforter voire fêter nos amis adhérents qui à un moment donné pourraient l'apprécier.

Aussi si dans vos connaissances associatives vous constatez qu'une personne peut nous apporter une aide, n'hésitez pas à le signaler, car comme je vous le disais déjà l'an dernier c'est souvent le bouche à oreilles qui fonctionne le mieux.

J'en ai terminé, merci beaucoup de m'avoir écoutée et je suis à votre disposition pour répondre si possible à vos questions.

J'oubliais : y a-t-il des volontaires parmi vous pour venir rejoindre la Commission Sociale.

Merci.

Mireille est remerciée et la parole est passée à **Jean-Michel SAGNIER** Vice-Président pour présenter ses activités dans son domaine de Responsabilité : **la Défense et la Solidarité** :

A noter tout d'abord, qu'en 2025, nous avons participé aux assemblées départementales de nos partenaires associatifs :

Assemblée Départementale de l'UD76 de l'UNPRG le 28/03/2026 à Mont St Aignan.

Assemblée Départementale de la FGR-FP 76 le 05/05/2025 à Barentin.

Assemblée Départementale de l'UNRP de Rouen le 06/11/2025 à Grand Quevilly.

Jean-Michel SAGNIER en charge du domaine de la défense et de la solidarité nous fait part des données essentielles relatives au pouvoir d'achat dans la publication nationale « la voix de l'ANR » ainsi que dans notre bulletin local « la voix du groupe ».

Il nous fait part des attentes de l'ANR dans le domaine de la défense et de ses activités au CDCA en 2025, il évoquera de même les dossiers d'actualité, sur lesquels il travaille.

DEFENSE

Pouvoir d'achat :

« Sur 5 ans nous avons une inflation de 14,6 % et une revalorisation de 7,4 %. Les effets se font particulièrement sentir sur l'alimentation (+24,25%), l'énergie +19,8%), les services (+11,47%), logement, les assurances. A noter une augmentation du reste à charge pour les forfaits hospitaliers, et le blocage des négociations concernant les pensions AGIR ARRCO. La situation mondiale actuelle ne prête pas à l'optimisme, mais sans cesse nous rappellerons notre exigence d'une véritable revalorisation des pensions.

Plan « Grand Age » 2026 :

« Nous sommes habitués aux plans concernant le vieillissement, celui-là s'attaquait enfin aux besoins à l'objectif 2025.

Besoins en aide quotidienne le nombre de personnes à aider est doublé pour atteindre 4 millions . Le cout annuel de la dépendance doublera en 2060 pour atteindre 60 milliards ; Jusqu' à 200000 emplois supplémentaires pour les EHPAD ou les soins à domicile. Hélas la Ministre Charlotte PARMENTIER-LE COCQ a laissé son plan en plan pour retrouver son siège de Députée.

Heureusement, pour 2026 des mesures sont prévues : 436 millions pour la tranche autonomie, 100 millions vers l'habitat intermédiaire, recrutement de 4500 soignants supplémentaires en EHPAD, recrutement d'aides à domicile dans les services soins à domicile.

L'avenir reste à construire. A quand les propositions pluriannuelles, la cartographie détaillée des besoins par département, les mesures de prévention etc...

La désertification médicale :

« Elle sévit toujours en Seine Maritime et certains secteurs sont en situation critique, autour du Havre, 3,9 pour 10 000 habitants, de Dieppe, de Neufchâtel en Bray. Des dispositions sont prises avec les maisons médicales, les organisations de professionnels de santé, les médicaubus, Service assurés par des médecins retraités, le recours aux médecins généralistes juniors en 4 ème année d'internat. Il convient d'alerter pour pouvoir intervenir auprès des élus et des pouvoirs publics »

L'avenir des retraites :

« A ce jour, retraite par répartition les cotisations d'aujourd'hui paient les retraites d'aujourd'hui.

Régime général en annuités et complémentaires AGIR ARRCO par points.

Quelle évolution ? répartition (annuités, points) ? Capitalisation ? un seul régime ?(42 régimes différents), un âge minimum ? une durée de cotisation ? autant de questions dont il faudra débattre.

Pour l'ANR, c'est clair, c'est la répartition et une harmonisation des régimes serait une bonne chose. Et où trouver le financement pour parvenir à l'équilibre ?

CDCA

Le CDCA ce sont 4 réunions plénières, des réunions de groupe de travail, c'est 146 heures.

Réunions plénières

Au cours de ces réunions nous avons été amenés à donner notre avis sur divers sujets ou rapports.

Programme Interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC). Moyens insuffisants 80% des EHPAD en difficultés financière. 69 places en IME alors qu'il en faudrait 150. Nous avons pris acte

Rapport d'activité de la MDPH : il y avait 22000 dossiers en instances en juin. Nous avons pris acte

Propositions de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie : efforts vers les aidants, la lutte contre l'isolement, l'habitat inclusif. Avis Positif

Programme régional de santé, 3 ème révision partielle : Créations de 3 implantations médicales en CHU sur le secteur Rouen-Elbeuf : une unité médecine, une unité psychiatrie pour enfants et ados, une unité d'imagerie médicale. Avis positif.

Rapport d'activité de la Direction de l'autonomie : aide aux aidants, financement de petits équipements en EHPAD, mise en œuvre très appréciée de la Maison Départementale de l'autonomie et des aidants. Avis positif.

Des informations nous ont été communiquées

Concernant le fonctionnement du Service Public départemental de l'autonomie. Le but est d'alléger les démarches. Dans ce cadre, Les Maisons Départementales de l'autonomie et des aidants sont mises en place progressivement. Dieppe-Neufchâtel est en service et c'est très satisfaisant. Le havre va suivre en Avril, le nord de la Seine Maritime en septembre 2026 et ROUE Elbeuf début 2027.

Concernant l'inclusion scolaire dans l'enseignement supérieur . Action communes d'associations dont l'ANR sous forme de lettre au Président du Département demandant :

Le développement de la communication de CDCA

Mise en œuvre d'un livret d'accueil pour les EHPAD et possibilités de visites pour les membres du CDCA

Groupes de travail

Communication

Guide des EHPAD

Retrait d'agrément :

Il a été procédé à un retrait d'agrément pour une famille d'accueil de personnes âgées.

*Jean Michel est remercié et la parole est passée à nouveau à **Christian BRACHET** pour présenter les activités dans le domaine **des loisirs** et de **la Communication**.*

Loisirs :

En 2025, la Commission des loisirs dont la coordination a été assurée par Pierre, notre vice-Président, a proposé des sorties diversifiées :

En janvier 2025, notre traditionnel repas « galette » a réuni 50 personnes.

En février 2025, une sortie théâtre a rassemblé 40 adhérents.

En avril 2025, notre assemblée départementale à l'hôtel IBIS de Rouen a réuni 58 participants.

En mai 2025, 7 membres du Comité de Seine Maritime se sont associés à la réunion régionale des Comités Normands à Beaumesnil dans l'Eure.

En juin 2025, ce sont 11 adhérents qui se sont associés à la sortie au « puy du fou », organisée par nos collègues de l'ANR27.

En septembre 2025, le voyage à Malte du 10 au 17 septembre a rassemblé 38 personnes.

En octobre 2025, 24 personnes ont effectué la visite de Notre dame de Paris.

En novembre 2025, 46 personnes ont partagé un repas à l'IFA de Mont St Aignan.

En décembre 2025, 34 participants se sont rendus à la réunion de présentation de la Croisière sur le Nil que Pierre évoquera tout à l'heure (en tant qu'activité proposée en décembre 2026).

A cela, il convient d'ajouter les 10 sorties pédestres qui ont été organisées :

En janvier 2025 : Sortie à St Etienne du Rouvray

En février 2025 : Sortie à Isneauville

En mars 2025 : Sortie au Petit Essart

En avril 2025 : Sortie à Canteleu

En mai 2025 : Sortie à Jumièges

En juin 2025 : Sortie au Tréport

En septembre 2025 : Sortie au Val de la Haye

En octobre 2025 : Sortie à Boos

En novembre 2025 : Sortie à St Martin de Boscherville

En décembre 2025 : Sortie à thème, à Rouen.

Ces sorties ont réuni sur l'ensemble de l'année 2025, 106 participants.

Enfin, en janvier, février, mars, avril, juin, septembre, octobre, novembre et décembre 2025, ont été organisés à Sotteville 9 après-midis récréatifs qui ont associé 52 personnes.

Un grand merci à tous les membres de la Commission loisirs qui se sont investis dans la préparation de ces activités.

Au total, les actions collectives ont enregistré 468 inscriptions.

Christian est remercié, et la parole est donnée à **Pierre GENTY** Vice-Président , coordonnateur des activités de loisirs pour présenter le programme des activités de loisirs prévu en 2026 :

Pour l'année 2026, des activités ont d'ores et déjà eu lieu :

- La sortie « galette » prévue en janvier à l'IFA de Mont St Aignan, a été reportée en mars 2026.
- Le Cadre Noir au Zénith le 25 janvier 2026.
- La sortie au théâtre à l'ouest le 8 février 2026, petite salle, 39 personnes
- L'organisation de l'assemblée aujourd'hui même, un programme de sorties pédestre et d'après-midis récréatifs est planifié (il s'est déjà déroulé au 1^{er} trimestre).
- Une sortie régionale est prévue le 21 mai 2026 à Fécamp.
- Un séjour ANCV à la BAULE annulé car transport trop onéreux.
- Un voyage en Egypte (croisière sur le Nil) est planifié en décembre 2026. 55 personnes et 5 en liste d'attente

Pour plus d'efficacité désormais, nous collaborons avec nos amis de l'ANR27 pour vous proposer les voyages. Par ailleurs, la Commission Loisirs va travailler pour proposer des activités complémentaires pour le dernier quadrimestre 2026 et le 1^{er} semestre 2027.

Pierre est remercié, et Christian évoque une action **de communication** organisée en 2025 :

Communication :

Le 06 septembre 2025, nous avons participé au Carrefour des Associations de Sotteville-lès-Rouen. Ce fut l'occasion d'échanger avec le Maire de Sotteville, de présenter nos activités, et de nouer des contacts avec les Sottevillaises et Sottevillais venus chercher des informations.

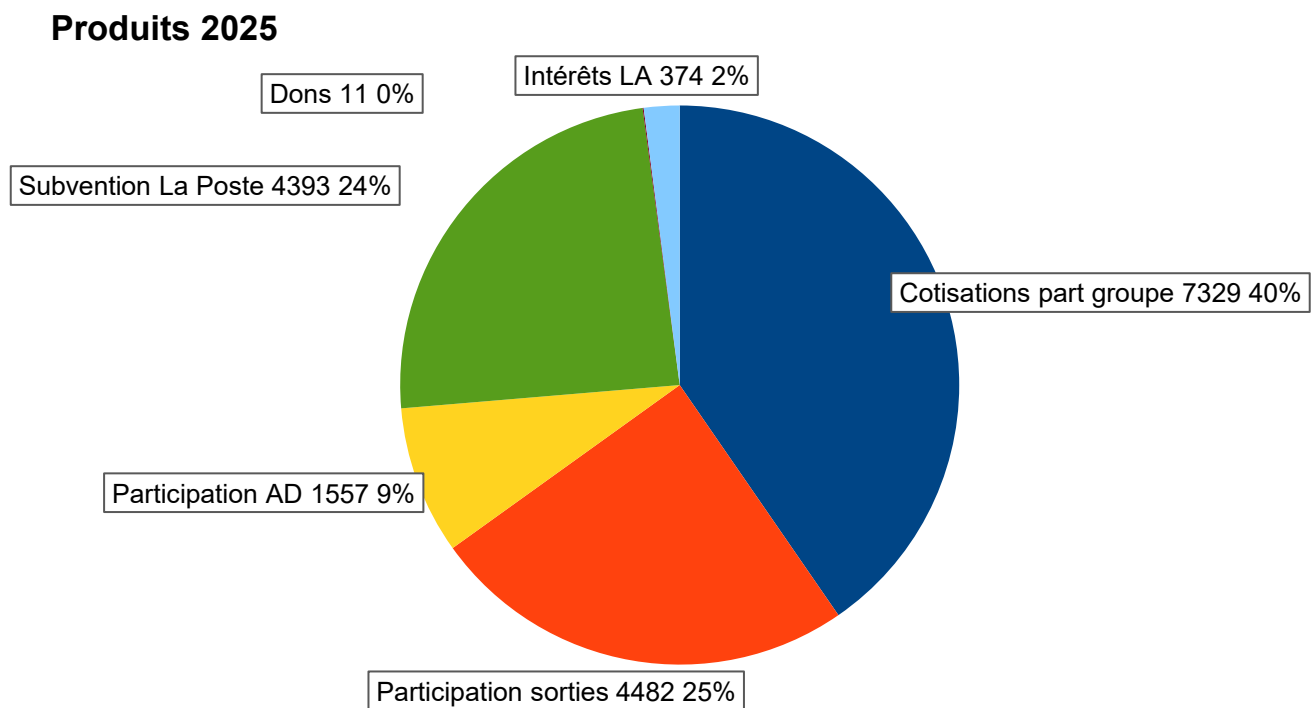
Merci de votre attention. »

Christian BRACHET est remercié, le Président reprend la parole et sollicite la salle, pour des questions éventuelles, il procède ensuite au vote du Rapport Moral et d'Activités :

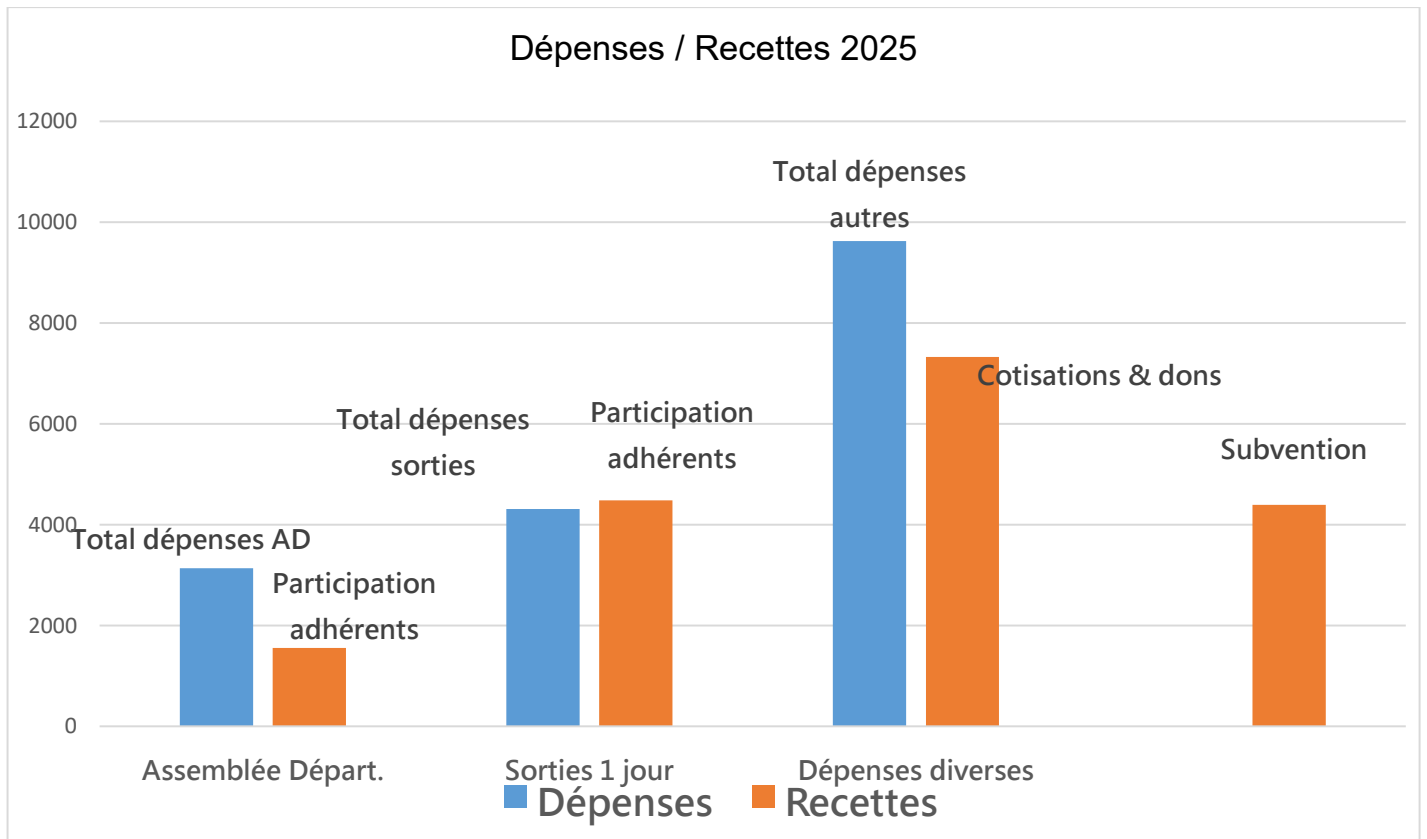
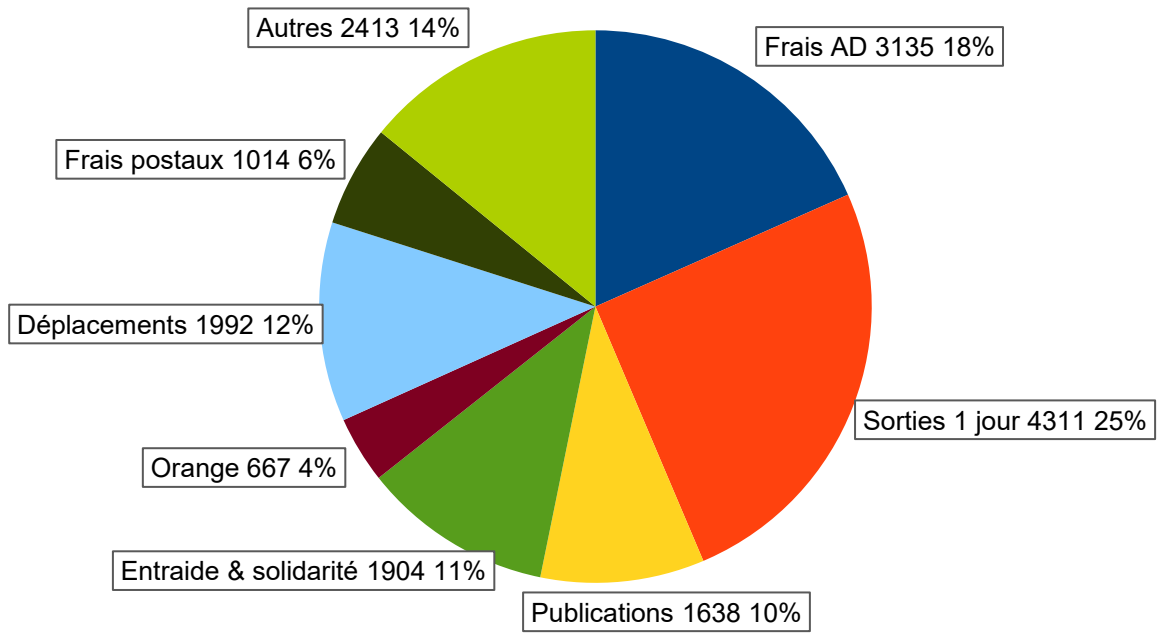
Le Rapport Moral et d'Activités est adopté à l'unanimité.

La parole est donnée à Pierre GENTY en l'absence de **Bernadette MERLIN**, Trésorière de l'ANR76 (malade).

Il nous présente une répartition en pourcentage des pôles de recettes et de dépenses de l'ANR76 en 2025 :



Charges 2025



La situation des comptes est la suivante au 31/12/2025 :

- Solde CCP : 19 677,57€
- Solde CCP Voyages : 252,51€
- Solde Compte sur Livret : 21416,88€

Le bilan comptable 2025 présente un bénéfice de 1073 €.

Bernadette est remerciée et la parole est donnée à Jean-René GRUNCHEC et Jacqueline PASSILLY vérificateurs aux comptes pour qu'ils présentent leur rapport :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'ANR 76, nous soussignés, Jacqueline PASSILLY et Jean René GRUNCHEC, nous nous sommes rendus le 3 février 2026 à 9h30 au siège de l'Association : 465 Rue de Paris 76300 Sotteville les Rouen, afin de procéder à la vérification des comptes de l'exercice 2025.

La vérification a porté sur le compte de résultat de l'exercice 2025 qui a été arrêté en charges à la somme de 17 074 € et en produits à la somme de 18 147 €, le résultat bénéficiaire de l'exercice étant arrêté à la somme de 1 073 €.

Les écritures portées au livre journal sont exactes, les montants correspondants sont consolidés par des factures et justificatifs en tous points sincères. Les sondages et les rapprochements que nous avons effectués font apparaître la parfaite correspondance entre les mouvements, les écritures et les pièces comptables. Le compte courant est parfaitement tenu et nous avons constaté l'exactitude du solde en fin d'exercice.

La lecture du bilan, équilibré tant en actif qu'en passif, à la somme de 46 007 € n'appelle pas d'observation.

En conclusion, et compte tenu de ce que nous avons constaté, nous pouvons attester de la sincérité des comptes de l'ANR 76 et vous demander de donner le quitus du bilan ainsi présenté pour l'année 2025. »

Jacqueline PASSILLY

Jean René GRUNCHEC

Le Président reprend la parole, la parole est donnée à la salle pour des questions éventuelles, il procède ensuite au vote du Rapport Financier.

Le Rapport Financier soumis au vote des adhérents, est approuvé à l'unanimité

En l'absence de Léontine QUADOUR correspondante Amicale Vie la parole est donnée à **Annie SCOLAN** pour présenter Amicale Vie :

Les conditions d'adhésions sont rappelées : 1) Être âgé(e) de moins de 76 ans
2) Être adhérent à l'ANR

Il n'y a pas besoin d'examen médical, un simple questionnaire de santé est demandé après 71 ans.

Un tableau des cotisations à payer est présenté en fonction de l'âge et du capital garanti.

Le choix du bénéficiaire est libre, ainsi que le choix du capital garanti entre 800€ et 8000€.

Par ailleurs, Amicale Vie dispose d'un fonds social de solidarité : une aide financière peut être versée aux adhérents en difficulté (après 2 ans d'adhésion).

Les coordonnées de Léontine QUADOUR sont données pour les personnes intéressées.

Lors de cette assemblée, **le renouvellement partiel des membres du Comité** doit être effectué,

La liste des personnes rééligibles est la suivante :

Bernadette MERLIN

Pascale MARAIS

Françoise LEBOITEUX

Didier COMMARE

4 personnes ne renouvellent pas leur candidature :

Sylvie MONNIER

Joëlle GENTY

Pierre GENTY

Elisabeth VALADE

Eliane LEFEBVRE dont la candidature n'était pas renouvelable, ne souhaite plus participer au Comité.

Nouvelles candidatures :

Florence LISRIN

Isabelle DEVE

Appel à candidatures éventuelles dans la salle : Néant.

Les candidatures sont soumises au vote :

Les candidatures sont approuvées à l'unanimité.

Les personnes qui sortent du Comité sont remerciées pour leur engagement bénévole durant de nombreuses années.

Intervention de Catherine PRAT, Présidente du Comité de section de la Mutuelle Générale. :

Bilan de l'année 2025 pour la mutuelle Générale

Une mutuelle dédiée à ses adhérents historiques, fonctionnaires actifs et retraités de La poste et d'Orange

- Première année de fonctionnement de la Mutuelle dans notre nouvelle configuration
- Une attention toute particulière a été portée à la continuité de la qualité de service rendu à nos adhérents
- Les indicateurs de la qualité de service demeurent solides, dans la continuité des années précédentes :
 - Délai de traitement moyen des prestations : 2,9 jours
 - Taux de décroche : 93,8%
 - Note de satisfaction à chaud sur la qualité de l'échange téléphonique lorsqu'un adhérent appelle la mutuelle 4,67/8
 - Taux de satisfaction globale : 85%
- Dans le domaine de la relation commerciale, le début d'année a été très chargée avec un nombre important de fonctionnaires sortants des contrats collectifs de La Poste et d'Orange qui ont souhaité réactiver leur garantie santé statutaire lors du passage à la retraite. Ceci a engendré des délais de traitement rallongé dans le traitement des autres demandes commerciales (concernant des changements de niveau notamment) au cours du premier trimestre, qui ont été résorbés à l'été.

Solidarité

Les dépenses de solidarité se sont maintenues à un très haut niveau en 2025, avec plus de 25 M€ sous formes notamment de minorations de cotisation pour les adhérents handicapés ou dont les ressources sont modestes ; d'allocations d'entraide ou encore de subvention à nos associations partenaires.

Dans ce cadre, nous avons maintenu notre subvention à l'ANR pour le soutien aux séjours de vacances des séniors, soutien renouvelé chaque année depuis 2019

Vie Mutualiste

Les comités de section de la mutuelle ont organisés et promu près de 800 actions en matière de prévention et d'accompagnement du « bien-vieillir », à destination de nos adhérents et à travers tout le territoire (métropole et DROM inclus). Ces actions nous permettent d'aller à la rencontre de nos adhérents retraités, de les sensibiliser et de leur apporter des conseils sur des thématiques variées, et également de partager avec eux des moments de convivialité. Selon les thématiques, nos actions sont mises en place avec différents partenaires (Mutualité Française, Ligue contre le cancer, France Alzheimer, etc...), et sont régulièrement coorganisées avec l'ANR, partenaire historique de la Mutuelle. Le taux de satisfaction des participants atteints 95%. Les thèmes abordés sont aussi variés que les formats proposés : conférences sur la nutrition ou le droit des successions, ateliers cybersécurité ou gestes de premier secours, cours d'activité physique, ballades contées, visites culturelles ou galettes des rois...

Evolution des dépenses de santé

L'augmentation des dépenses de santé annuelle est bien supérieure à l'inflation économique. Or les cotisations des complémentaires santé sont directement liées à l'augmentation des dépenses de santé qu'elles remboursent à leurs adhérents.

Les dépenses de santé augmentent sans discontinuer en France depuis 15 ans, sous l'effet conjugué du vieillissement de la population, de l'augmentation des maladies chroniques, des innovations médicales, des revalorisations et des dépassements d'honoraires, et plus généralement, de l'évolution des pratiques (par exemple, un scanner ou un IRM sont aujourd'hui plus fréquemment prescrits, là où il y a quelques années, une radiographie « classique » suffisait.

L'augmentation des dépenses s'est encore intensifiée depuis 202, avec de plus, des transferts de charges de l'assurance maladie obligatoire vers les complémentaires santé.

Grace aux effets positifs de son partenariat, la Mutuelle Générale est parvenue une nouvelle fois en 2025 à contenir l'indexation de la cotisation santé statutaire en deçà de l'augmentation des remboursements, à 3,25% (y compris « l'effet âge » souvent omis dans la communication par nos concurrents), inférieur à la moyenne des mutuelles (6%).

La Mutuelle Générale a également procédé en 2025 à un effort de redistribution sous la forme d'une réduction de cotisation de 50€.

2026 : un nouveau calendrier d'évolution de la cotisation.

Pour tenir au compte au plus juste des dépenses de santé de l'année écoulée, ainsi que des évolutions réglementaires contenues dans la loi de financement de la sécurité sociale votée en fin d'année, la Mutuelle Générale a décidé de faire évoluer le calendrier d'indexation de la cotisation santé statutaire. Désormais, c'est une Assemblée Générale positionnée fin janvier qui décide de l'indexation nécessaire pour maintenir l'équilibre de la garantie santé statutaire et les mécanismes de solidarité qui la sous-tendent.

Ainsi la cotisation santé statutaire n'a pas évolué au 1^{er} janvier 2026 ; elle reste identique à la cotisation 2025.

La loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2026 prévoit d'une part, un nouveau transfert de charges de l'assurance maladie obligatoire vers les complémentaires santé portant sur les soins hospitaliers, et d'autre part, elle instaure une « contribution exceptionnelle » de 2,05% sur les cotisations santé, ce qui porte les taxes et contributions à un niveau record de plus de 156%, inédit en Europe, à comparer aux 10% de TVA sur la malbouffe... Avant même les débats parlementaires à ce sujet, la Mutuelle avait décidé de prendre à sa

charge cette contribution exceptionnelle et de ne pas a répercuter dans les cotisations de ses adhérents.

La mise en place de cette contribution exceptionnelle par le parlement s'est accompagnée de deux amendements contradictoires, mais motivés par un même objectif de non-répercussion de la contribution exceptionnelle dans les cotisations des adhérents ? Ces amendement ont rendu le texte de la loi abscons, ce qui a conduit la Mutuelle à adopter une position prudente en début d'année et à étudier différents scénarios d'indexation. L'interprétation des acteurs de la place et les déclarations des pouvoirs publics conduisent aujourd'hui la Mutuelle Générale à planifier l'indexation de la cotisation santé statutaire au 1 juillet, après 6 mois sans augmentation – un bénéfice acquis pour ses adhérents.

Rapportée à une demi-année, l'indexation de la cotisation se situe à 4,1%, tandis que l'augmentation des remboursements est attendue autour de 8,2% en 2026 pour la Mutuelle(hors contribution exceptionnelle), compte tenu des éléments vus précédemment et notamment du transfert de charges sur les soins hospitaliers. L'évolution de la cotisation s'accompagnera d'un nouvel effort de redistribution, sous la forme d'une réduction de cotisation de 2,50€ par mois pour tous les adhérents, ce qui conduit à limiter l'impact effectif de l'indexation

Nos adhérents seront bien entendu tenus informés de l'évolution de la cotisation et de la redistribution, avant mise en œuvre, via l'envoi d'un échéancier et d'un document d'information.

Enfin, précisons que depuis 2021, la Mutuelle générale a indexé la cotisation santé de ses adhérents retraités statutaires à un niveau deux fois inférieur à la moyenne des autres mutuelles.

Intervention d'Alain DOLLE, Délégué Régional de l'ANR :

En 20 ans l'ANR est passée de 100000 adhérents à 50416 aujourd'hui.

Le groupe est géré mais il faut qu'en même se pose la question sur les économies que l'on pourrait faire au niveau national. Il faut s'adapter... Malgré leur non écoute il faut continuer à rencontrer des élus car souvent on leur apporte des informations qu'ils ignorent.

Le rôle social des loisirs est rappelé.

Les adhérents participent à des voyages entourés de personnes qu'ils connaissent sinon ils ne voyageraient pas .
Le cout de ces voyages est moindre pour que s'ils voyageraient en individuel.

Cette intervention clôture l'Assemblée Départementale, les participants sont ensuite conviés à partager un apéritif suivi ensuite d'un repas.

Le Secrétaire
Christian Brachet

Le Président de l'ANR76
Gérard Bisiou